

L'HEREDITE

La question de l'hérédité dans les maladies est une de celles qui sont de plus en plus à l'ordre du jour, et qui occupent non seulement le monde médical, mais encore toutes les familles. L'hérédité se manifeste par quelque chose de plus que l'engendrement ; même aspect même tournure, et souvent mêmes aptitudes etc.

Beaucoup de familles ont des signes tout à fait caractéristiques. Ne voit-on pas dans la famille des Bonbons, la forme spéciale du nez, chez les Bonpart la forme large, la tête volumineuse, les lèvres minces ? Chez d'autres ce sont des éruptions ou *verrucae* malin qui se succèdent sur une partie du corps, ou bien une augmentation ou une diminution des doigts, des dents, enfin le bec de lièvre qu'il n'est pas rare de rencontrer dans toute une lignée, etc.

Chaque race a aussi des signes distinctifs : les nègres avec leurs lèvres épaisses, leur chevelure crépue ; les Étiopiens avec leur conformation spéciale du bassin et de la région fessière ; les Lapons avec leur petite taille ; les hommes du Nord avec leur haute stature, leurs membres musculeux, etc.

L'hérédité a donc une influence sur la disposition des diverses parties du corps, d'où dépend sa disposition extérieure, c'est-à-dire ses formes ; mais les autres systèmes intérieurs ; circulatoires, lymphatiques, nerveux subissent aussi une influence générale, et l'on voit survenir des lésions cérébrales, chez les enfants issus de parents alcoolisés, idiots ou épileptiques ; une hypertrophie du cœur qui comme l'a constaté Corvisart, peut passer de génération en génération, ou bien encore des varices, des varicocèles, qui persistent pendant plusieurs générations.

La bonne santé des parents est donc le premier facteur pour l'équilibre des enfants ; tout le monde sait que tous les enfants nés de race vigoureuse supportent les maladies auxquelles ils sont exposés, bien mieux que ceux provenant d'une souche chétive et malheureuse. Du reste, les faits sont là pour l'attester. La longévité est la plupart du temps, héréditaire, tous les octogénaires ont eu des octogénaires parmi les leurs ; et si, dans certaines familles on meurt jeune, c'est qu'il existe un vice héréditaire qui a peu à peu déprimé la constitution, en ne lui permettant pas de lutter victorieusement contre les causes de destruction qui nous entourent journellement.

Mais il est possible de remédier à cet état d'amaigrissement ou vice en quelque sorte original qui est en nous ; c'est là ce qui constitue la méthode prophylactique à laquelle chaque enfant devrait être soumis dès sa naissance et même pendant l'état de gestation de la mère.

Voltaire disait que chaque homme naissait avec le germe de la maladie qui devait l'emporter tôt ou tard. Rien n'est plus vrai ; ce germe, ce vice, qui implique à chacun de nous un caractère spécial, détermine dans chacune des maladies que nous pouvons contracter des états spéciaux, des symptômes divers, qui devront modifier notre traitement, faisant que nous ne traitons pas une fluxion de poitrine, par exemple, chez un hérétique de la même façon que celle qui apparaît chez un scrofuleux ou un diabétique, et dans l'un ou l'autre cas, il faudra introduire dans la médication des agents spéciaux plus en rapport avec la constitution intime du sujet.

L'on faisait jouer un grand rôle autrefois aux dangers de toute sorte qui devaient résulter de mariages consanguins, c'est-à-dire entre parents. L'on ne prenait pas garde qu'au début de la formation des êtres il en a été ainsi. On prétendait qu'ils amenaient avec eux les déformations, les maladies nerveuses, etc., mais Georges Darwin, le fils de l'illustre savant auteur de la théorie de l'évolution et du transformisme, a démontré, dans une série d'études fort remarquables, que c'était à tort que l'on croyait que les maladies aliénées ou des sourds-muets étaient plus élevées dans les mariages consanguins que dans les autres. Les mariages de ce genre ne sont nuisibles qu'en raison de l'hérédité qu'ils procurent. Que des cousins issus de famille tuberculeuse se marient, il est plus que probable que les descendants mourront de tuberculose ; mais qu'ils soient issus de gens sains, robustes et vigoureux, il y a tout lieu de croire que l'on aura une lignée de gens forts et bien portants. N'est-ce pas de cette façon que l'on procède dans l'art de l'élevage, quand l'on veut perpétuer le type d'une race ?

Dans certaines familles, l'on voit se succéder avec une régularité désespérante l'épilepsie, la folie ; dans d'autres ce sont les affections tuberculeuses, cancéreuses, enfin toute la série des nombreuses maladies de la peau, si tenaces, si incurables, et en général si mal soignées, parce que l'on veut guérir le germe, que l'on se rend compte que la peau n'est que le champ de bataille de la lutte qui se passe dans l'économie, qu'il ne faut pas en détourner le siège sans peine d'assister le plus souvent à des rétrocessions graves sur des organes essentiels à la vie.

L'intelligence, les aptitudes diverses, subsistent aussi les mêmes règles. La famille des Bach produit vingt-neuf célébrités musicales, ou huit générations ; celles des Racine, des Jussieu, des Chénier, etc., ont produit aussi des hommes de la plus haute valeur se succédant de génération en

génération. Ainsi l'hérédité ne se manifeste pas seulement dans les attitudes physiques mais bien encore dans les attitudes morales, fait des plus remarquables, si bien mis en évidence par la théorie de Darwin sur l'évolution.

Tous les fils d'hommes illustres n'héritent pas toujours des qualités de leur père ; il faut tenir compte du second facteur, c'est-à-dire de la mère, qui peut très bien n'être que d'une intelligence des plus ordinaires. Il est donc urgent de toujours s'occuper des attitudes physiques et morales, des impressions reçues des millieux où l'on a vécu, de l'éducation, etc.

Au début, les premiers hommes n'avaient à redouter qu'un petit nombre de maladies qui étaient dues surtout aux variations de la température ; mais la civilisation aidant, les besoins augmentèrent. Avec les besoins venaient forcément les excès qui furent à leur tour la cause principale de toutes les grandes maladies chroniques de nos jours, celles que l'on a enrégimentées sous le nom de diathèses ; l'hérédité avec des manifestations à la peau ; l'arthritisme avec toute la série des douleurs rhumatismales et goutteuses ; le lymphatisme et la scrofule qui sont comme l'avant-garde de la tuberculose, et qui engendrent des tumeurs de toute sorte ; enfin la syphilis, qui paraît être le germe des cancers et des productions hétérogènes de notre organisme.

Comme on le voit, l'ennemi est là nous guettant presque à notre insu, couvant dans notre organisme et ne demandant qu'à éclater à la première imprudence que nous ferons.

C'est lui le célèbre Borden qui, le premier, eut l'idée du traitement prophylactique que nous proposons. On a fait de lui un héros à tout traitement, souvent si résistante, les manifestations les plus communes de la diathèse scrofuleuse. Pourquoi ne pas donner à l'enfant nouveau-né, ajoute-t-il, une bonne nourriture choisie comme on le fait ordinairement, des remèdes capables d'emporter l'impression héréditaire.

Et, en effet, quel de plus sage et de plus rationnel ? Et combien peu sont mis en pratique ces principes qui seraient si facile à appliquer avec un peu de bonne volonté.

C'est pour cela que le médecin de la famille était si utile autrefois. Je dis autrefois, car aujourd'hui il est de mode de s'adresser un peu partout. Mais le médecin de la famille, qui connaissait le vice héréditaire de chaque membre ascendant, pouvait d'autant mieux diriger l'enfant, le soigner, le surveiller dans ses moindres fonctions, et faire que par une médication appropriée, une hygiène convenable, l'enfant issu de tuberculeux ne le devint pas, que celui qui avait puisé le germe herpétique ou cancéreux fût préservé du terrible mal, etc.

Certes, ce n'est pas facile. Il faut aux médecins beaucoup de tact, une observation presque quotidienne ; il faut aux parents beaucoup de patience, une grande vigilance et une continuité absolue dans les soins. Mais aussi combien douce est la joie, combien grand est le triomphe quand on a réussi.

Pour moi je suis persuadé que ce serait là un des principaux facteurs, pour ne pas dire plus, au moyen duquel on arriverait à enrayer la marche toujours croissante de la phthisie pulmonaire.

D' HENRI PERRUSSEL.

NOUVELLES DU JOUR

Le Panama. — On a déposé des dépêches optimistes publiées ce soir sur la situation du Panama, les craintes à Paris restent très vives. Dans les cercles financiers, on est même très inquiet au sujet de l'attitude que pourrait prendre la Colombie si de nouveaux désordres venaient à se produire.

On dit en outre que la combinaison avec le Crédit Foncier n'aurait pas été à l'assemblée générale du 28 janvier une proposition de la société nouvelle sans faire passer l'assemblée avec celle qui préparait les comités départementaux.

L'affaire Chambige. — Constantine, 9 janvier. — Les membres du jury qui ont condamné Chambige viennent de télégraphier au président de la République pour protester contre l'arrêt de clémence qui a suivi cet arrêt déjà trop intolérant de la Cour et pour demander que la réclusion soit subie par Chambige ailleurs qu'en Algérie.

L'Autriche et la triple alliance. — Nous recevons d'un de nos correspondants particulier le télégramme suivant :
Vienna, 9 janvier. — Certains faits dont la complexité et les apparences étaient destinées à attirer l'attention des esprits, plusieurs journaux ont cru pouvoir dire que l'Autriche-Hongrie allait se retirer de la triple alliance.

C'est là une erreur, car le traité qui lie l'Autriche et l'Allemagne ne prendra fin qu'en 1890. Mais il est certain que l'opinion est, devant la date, commencent à manifester le désir que le lien soit rompu étant donné qu'il n'a jusqu'à présent, entraîné que des charges et des humiliations.

Les crédits militaires sont très exorbitants. D'après ce que l'on apprend de l'Allemagne on craint de Bismarck dans les affaires intérieures de l'Autriche.

Tout ceci joint aux récentes protestations amicales du czar pour l'empereur François Joseph et le gouverneur fait qu'un congrès général sera très prochainement convoqué dans les cercles officieux et le pays pour que le traité d'alliance ne soit pas renouvelé à son expiration.

Un attentat à Madrid. — Madrid, 8 janvier. — Un pétard a éclaté dans l'escalier de service du palais royal. L'explosion a

elle ; mais tu crois donc ; misérable, que je n'ai plus même la force de t'écraser. Elle voulut résister, le narguer encore, il la poussa rudement vers la porte. Au bruit de cette querelle, un domestique accourut, les sépara ; et, après avoir ramené Laurent tout frémissant dans son fauteuil, se mit en devoir d'échapper Pulchérie, mais il ne put le faire si vite qu'elle ne lui lançât un dernier trait :

— Je ne te dis pas adieu, fit-elle, nous nous reverrons là-bas, place de la Roquette, car tu y seras ; un fils n'abandonne pas son père au lit de mort... singulier lit tout de même... Au revoir donc.

La nouvelle de la condamnation de Dacolar et cette scène violente n'affectèrent pas Laurent aussi gravement qu'on eût pu le craindre.

produit un alarme, mais il n'y a eu que quelques vitres cassées. L'auteur de cet attentat n'est pas découvert.

La Chambre. — Paris, 8 janvier. — M. Dupont, nouveau député de la Gironde, est venu à la Chambre avec le général Fontaine.

On assure que le général Boulanger, s'il ne vient pas se faire, enverra une lettre de démission de député au Nord au président de la Chambre. M. Gilly a fait son apparition au Palais-Bourbon et a obtenu M. Sais qui l'a voulu le général. M. Guillaumon est intervenu afin d'éviter une renouveau.

Pendant que le général maintenait Sais au Palais-Bourbon, M. Gilly venait à la Chambre. Paris, 8 janvier. — A la suite d'une discussion qui a eu lieu dans un coin de la Chambre, entre MM. Carret et Arène, au sujet de l'élection du bureau, le député de la Gironde a chargé M. Prost et Etienne de demander des explications à M. Carret.

Les témoins de ce dernier sont MM. Mathé et Leporeux. M. Carret aurait dit à M. Arène : « Rien de ce que vous me dites ne peut m'atteindre. » Les témoins de M. Arène et Carret se sont réunis et ont décidé que l'affaire ne comportait pas de suite.

Paris, 8 janvier. — Au 3e tour de scrutin, la crainte de voir passer M. Andrieux soutenu par les boulangistes a décidé M. Clémenceau à se démettre et à engager ses amis à porter leurs voix sur M. Méline.

A 6 heures, M. Laguerre est allé chercher le général Boulanger pour voter en faveur de M. Andrieux. Le général est arrivé quand le scrutin était clos. Sa présence à la Chambre n'a donné lieu à aucun incident ; il est probable qu'il reviendra jeudi pour donner sa démission de député du Nord.

La politique extérieure. — Berlin, 8 janvier. — On est très préoccupé dans le monde politique de diverses questions relatives à la politique extérieure. Partout, semble percer un sentiment de lassitude de la politique du prince de Bismarck.

On aussi, je crois, de très gros ennemis d'Angleterre. **Le procès Giefken.** — Berlin, 8 janvier. — Le *Messageur de l'Empire* publie la décision du tribunal de l'Empire, relative à l'affaire Giefken : elle est conçue de la manière suivante :

« Quoique l'instruction ait donné de nombreuses raisons de croire que Giefken, en publiant le journal de l'empereur Frédéric, a rendu publics des faits qui les intérêts de l'empire allemand commandaient de garder secrets pour les puissances étrangères, il n'est cependant pas suffisamment prouvé que Giefken ait eu conscience que les faits en question avaient ce caractère. »

En conséquence, le tribunal de l'Empire a décidé de décharger Giefken de l'accusation de haute trahison, d'ordonner sa mise en liberté et de mettre les frais de poursuite à la charge de l'Etat. **Le roi de Hollande.** — La Haye, 8 janvier. — L'état du roi continue à inspirer les plus vives inquiétudes. Depuis le 31 décembre, Sa Majesté ne prend plus ses repas avec la reine et la jeune princesse. Le 25 b. Afrique ; 50 b. divers. Soit ensemble 12,815 balles.

Mort de M. Hervé Bazin. — Augers, 8 janvier. — M. Hervé Bazin, professeur à l'Université catholique, conseiller municipal, ancien directeur de l'*Angou*, est mort ce matin d'une attaque de paralysie générale ; il était âgé de 42 ans.

Mort de M. Lechanteur. — Charleville, 8 janvier. — On annonce la mort de M. Lechanteur, président du tribunal de commerce, genre de M. Camis Gridaïne, ancien ministre du commerce.

Les finances italiennes. — Rome, 8 janvier. — L'Agence *Stephans* déclare sans fondement, le bruit mis en circulation par les journaux, que le général le gouvernement italien aurait l'intention d'octroyer un emprunt de 100 millions pour faire l'opération sur les tabacs ou les chemins de fer.

L'état des finances italiennes est tel qu'il peut entraîner de graves dépenses sans mesures exceptionnelles. **La Martinique.** — Paris, 8 janvier. — Des nouvelles de Janet Pierre (La Martinique), rapportent que l'état sanitaire de cette colonie laisse à désirer.

Le frère jeune fait des victimes et les navires ne vont plus à son mouillage de Saint-Pierre ; il s'est obligé de rentrer au Piton. Plusieurs d'entre eux ont perdu une partie de leur équipage.

Accident de dynamite. — Grenoble, 8 janvier. — Un éboulement accident vient de mettre en émoi la petite commune de Pinot, du canton d'Allevard. Un jeune mineur de la compagnie du Gruson, le nommé Pierre Fayon, ayant voulu, en signe de réjouissance, à l'occasion du mariage de son cousin, faire éclater des cartouches de dynamite, on a vu dans le four d'un poêle, afin de la faire échauffer. Au moment où Fayon se disposait à y prendre la cartouche, une formidable explosion se produisit.

Les membres furent brisés, la maison en partie détruite et les bâtiments contigus fortement endommagés. Dans les débris, on retrouva la mère de Fayon, le corps couvert de profondes brûlures. Le ventre complètement ouvert.

Trois heures après, la malheureuse expira dans d'atroces souffrances. Quant à Fayon, l'auteur involontaire de cet éboulement meurtrier, il a eu les cuisses et le pied gauche brisés ; il est constitué une plaie à ses jambes mutilées et de nombreuses contusions.

Un autre jeune homme, présent au moment de l'explosion, n'a dû son salut qu'en se précipitant dans un puits.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

L'exportation des articles bonneterie aux États-Unis pendant les dix premiers mois de 1888.

Durant le mois d'octobre 1888, il est entré aux États-Unis pour 187.392 dollars de bonneterie de coton et 187.344 dollars de bonneterie de laine. Ces entrées avaient été successivement : pour les articles de coton de 103.704 dollars en 1887, de 241.146 dollars en 1886 et de 213.004 dollars en 1885 ; pour les articles de laine, de 190.141 dollars en 1887, de 178.668 dollars en 1886 et de 153.171 dollars en 1885.

Le tableau suivant indique la valeur des importations faites par les États-Unis en articles de bonneterie durant les dix premiers mois des six dernières années.

Année	Coton	Laine
1883	6.859.685 dollars	1.942.612 dollars
1884	6.179.490 »	2.013.612 »
1885	6.232.670 »	1.345.626 »
1886	5.979.659 »	1.997.280 »
1887	10.639.632 »	1.914.062 »
1888	5.649.152 »	1.590.015 »

MARCHÉ DU HAVRE. — Le Havre, 8 janvier. (De notre correspondant particulier.)

Laines. — M. Arché a été et sans aucune demande pour le disponible. Nos prochaines enchères publiques auront lieu le 23 janvier et les vendeurs y présenteront déclarés dès le 14. A terme, on a encore traité hier après la cote 25 balles sur avril à fr. 157 aujourd'hui le marché est resté calme mais ferme. Les transactions sont nulles. La cote est en hausse de 0,50 sur tous les mois sauf pour le contrat qui reste inchangé. Les arrivages comportent 571 b. de Buenos-Ayres, 180 b. de Montevideo et 11 b. de Rosario.

Coton. — Les affaires en disponible sont languissantes et à priori sans changement. On a fait du lot américain Louisiana à 68 et des Texas à 70,50. Le livrable n'a donné lieu à aucune affaire. A terme le marché est fort calme on n'a enregistré que peu de ventes. Les cours ont rétrogradé de 0,26 à 37 1/2. On a vendu 100 b. de vendus à la cote. Les importations ont été de 8,418 b. de New-Orléans. Les transactions se répartissent comme suit : Disponibles. — 110 b. New-Orléans 68 à 72 ; 30 b. George 63 à 64 ; 115 b. Texas 70,50 à 71 ; 25 b. St-Louis 75 ; 73 b. Comra 35 ; 20 b. Bengala 50.

Laines. — Buenos Ayres, 7 janvier. Agio sur les 49 1/8 0/0. Anvers, 9 janvier. Il a été traité, en disponible, 63 balles Plata. Anvers, 8 janvier. La première série de nos ventes publiques aura lieu les mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 courant. Elle comprendra : Laines de la Plata, 8 590 balles ; 3,665 b. Afrique ; 250 b. Cap ; 250 b. Afrique ; 50 b. divers. Soit ensemble 12,815 balles.

Marseille, 7 janvier. — On a vendu 80 balles Turkestan G C L, à fr. 128. (Avis mensuel de M. H. Caux.)

Comme d'habitude, la dernière semaine de chaque année est plus calme ; les fêtes et les bilans en sont cause. Toutefois la situation de l'article reste, en général, en faveur des vendeurs ; notre stock se trouve trop réduit pour qu'il en soit autrement.

Levant. — Point d'arrivages et par suite peu de ventes à signaler. **Afrique.** — Sans demandes, sans affaires. Oran. — Sans transactions à cause du surélévement des limites. — Constantine. Sans affaires. — Tunisie, toujours bonne demande pour les *Beha de Souss*. — Bengasi, d'un écoule ment toujours facile ; prix fermes.

Mésopotamie. — Les sortes de Bagdad ont donné lieu aux ventes de 184 balles avec une hausse sur les blanches qui ont été payées fr. 1,90 le kil. En Mossoul rien en disponible. **Perles.** — En lavés et pelés, toujours un certain courant avec toutefois un peu moins de demandes.

Espagne. — Blanchés assez demandés. **Angora.** — Stock réduit, peu d'arrivages, prix fermes. **Georgie.** — 2^e Tonte. Demande très active. La hausse a dit son dernier mot et nous devons même constater, durant ces derniers jours, un peu de baisse sur les A et B O. Hausse de 5 centimes sur les B et MB supérieurs et de 2 centimes 1/2 sur les MB ordinaires ; couleurs sans changement.

Turkestan. — Stock réduit. Bonne demande. Prix très fermes. **Alger.** — Stock insignifiant. Le mouvement commercial du mois se résume comme suit : 7,883 balles vendues. — 8,946 balles arrivées pour notre place. — Notre stock s'élève à 18,564 balles. Marseille, 31 décembre.

Année 1888. — Pendant l'année 1888 nos arrivages ont été en diminution sur ceux de 1887. Trois motifs en ont été la cause : 1^o la hausse sur le Rouble qui a commencé lors de la tonte et qui est allée toujours en progressant ; 2^o de telle sorte que nos importateurs ont dû arrêter de acheter le Maroc ; les spéculateurs ont cru devoir garder leurs laines pour les offrir sur balles d'échantillon à des prix franco à bord. Ce système n'a pas réussi et moins au Maroc que partout ailleurs, nos acheteurs se décideront à contracter des affaires à livrer, alors qu'il faut au moins quinze jours pour avoir une réponse par courrier, le télégraphe n'existant pas dans ce pays ; 3^o la mortalité qui a eu lieu dans le Levant, par suite de la sécheresse qui a sévi l'année passée. Le chiffre total des arrivages a été de 145,980 balles, dont 87,718 balles pour notre place ; ce qui constitue une diminution totale de 15,838 balles, et pour notre place de 27,827 balles. Toutefois, comme notre stock au 1^{er} janvier de cette année était de 40,508 balles, et qu'à 31 décembre il ne se trouve que de 18,564 balles, on en résulte que le chiffre total des ventes sur notre place s'est élevé cette année à 110,642 balles, c'est-à-dire qu'il a été de 12,893 balles supé-

rieur à celui de l'an passé. Notre fabrique française n'est pas pressée à nos sortes communes, excepté pour les balles à bonneterie ; c'est ainsi que les laines de Géorgie ont été envoyées à leur débarquement avec une hausse moyenne de 15 0/0 sur le prix de la dernière récolte. Les laines à cardé mi-fines, par contre ont été peu recherchées ; ainsi ont-elles subi une baisse de 5 à 10 0/0.

Quant aux sortes communes à tapis et à matelaseries, elles sont généralement moins bonne en qualité et en rendement que celles de la tonte précédente. Après avoir subi vers le milieu de l'année, une baisse de 10 à 20 0/0, elles ont repris progressivement les cours antérieurs, par suite des demandes répétées pour l'exportation, qui en a enlevé la majeure partie. Les laines de Kharassan et du Turkestan étant arrivées à la fin de l'année, ont profité de ce mouvement elles ont été presque toutes vendues à leur débarquement avec une hausse de 8 à 10 0/0 sur le prix de la tonte de 1887.

Si nos importations pour notre place sont en diminution sur celles de l'année dernière, il n'en est pas de même pour les balles de passage. La cause en est dans le transit de toutes les laines d'Australie, qui nous arrivent en transbordement pour Londres. Chaque année nous signalons à qui de droit cette année-ci nous nous proposons d'imposer à nos importations à cette provenance le droit protectoriel que payent toutes les autres, lorsqu'elle sont importées en France d'un pays d'entrepôt. Or, en l'état, nos fabricants de laines ont tout intérêt à s'approvisionner à Londres plutôt qu'à Marseille, et c'est ainsi que nous dépensons nos millions au plus grand profit de l'Angleterre.

Brems 5 janvier. — Laines. — Marché ferme avec bonne demande. Vente de la semaine 622 balles dont 417 b. Cap angora 7 b. Cap saint, 24 b. diverses et 64 b. peignons.

Mouvement maritime janvier. — Le steamer anglais *Teviotdale* allant de Buenos-Ayres et Montevideo à Dunkerque avec laines, a suivi de Pernambuco le 2 janvier. Le steamer anglais *Aracoma* allant de Liverpool à Montevideo, a suivi de Rio-Janeiro le 4 janvier. Le steamer italien *Caffaro*, allant de Montevideo à Dunkerque avec 3.000 balles laines environ, a dû relâcher à Rio-Janeiro, ayant son hélice brisée il est attendu à Montevideo le 15 janvier. Le steamer anglais *Cadyan*, arrivé à Dunkerque venant de Montevideo a commencé le 8 janvier le débarquement de ses 3.444 balles laines. Le steamer français *Nord*, venant de Buenos-Ayres et Montevideo pour Dunkerque, est attendu le 9 janvier. Le steamer français *Genève* allant de Marseille à Dunkerque, a suivi de Cette le 7 janvier. Le steamer français *Frédéric-Moré* allant de Marseille à Dunkerque, est arrivé à Bordeaux le 6 janvier. Le steamer italien *Crowa* est attendu dans le courant du mois à Dunkerque, venant de Buenos-Ayres et Montevideo avec laines.

Le steamer anglais *Milten* est attendu à Dunkerque vers le 20 janvier, venant de La Plata avec laines. Le steamer anglais *Ballaarat* allant d'Australie à Londres, a suivi de Brindisi le 4 janvier. Le steamer français *Tibet* est parti de Marseille le 5 janvier pour Dunkerque. Le steamer français *Portugal* est arrivé à Montevideo le 6 janvier, venant de Bordeaux. Le steamer français *Santa-Fé*, est arrivé au Havre le 7 janvier venant de Buenos-Ayres et Montevideo pour Dunkerque.

Le steamer français *Ville de Messine*, est arrivé à Alger le 6 janvier, venant d'Oran (suivra pour Dunkerque). Le steamer français *Ville de Macao*, est arrivé à Montevideo le 5 janvier, venant du Havre grande charge en laine et de marchandises pour Dunkerque. Le steamer français *Pampa*, est arrivé à Montevideo le 5 janvier venant de Dunkerque et le Havre. Le steamer français *Plachat*, venant d'Algérie avec laines pour Dunkerque est arrivé à Bordeaux le 5 janvier. Le steamer français *Le Morbihan*, allant de Oran et Alger à Dunkerque avec laines, a touché au Havre le 7 janvier. Le steamer français *Entre-Rios*, est parti de Montevideo le 6 janvier pour le Brésil, Dunkerque et le Havre avec 1.000 balles laines.

Le steamer français *San Martin* allant de Dunkerque et le Havre à Buenos-Ayres et Montevideo a suivi de St-Vincent le 5 janvier. Le steamer anglais *Roddam*, allant de Montevideo à Dunkerque avec laines, a suivi de St-Vincent (Cap Vert) le 4 janvier. Le steamer français *Le Guadalupe* allant de Dunkerque en Algérie a touché à St-Nazaire le 7 janvier.

Marchés allemands. — Berlin, 8 janvier. (De notre correspondant particulier.) On ne signale aucune transaction importante pour la première semaine de cette année. Les consommateurs principaux des produits manufacturés de cette ville, les confectionneurs, sont en voyage et c'est de leurs affaires que dépendraient les transactions ultérieures en tissu.

Le commerce de laines n'a montré rien de remarquable ; on suppose qu'il ne s'animerait que la semaine prochaine après le retour des fabricants de draps de la foire de Leipzig. Le commerce de peignés, de blouses et de draps de laines est calme, les prix sont sans changement. Chiffons de laine prix haussant ; les laines artificielles ont été beaucoup demandées à prix fermes.

Fils à trame, difficiles à trouver, continuent à hausser. Toutes les autres sortes de fils sont calmes et sans changement de prix. On signale la suspension de paiements d'une maison de confections d'importance secondaire.

Marchés anglais. — Manchester, 7 janvier. **Tissus et filés.** — La demande pour tissus est loin d'être active, toutefois les shirtings convenables pour l'Inde sont de nouveau plus fermement tenus en valeur. Les autres tissus ont des chiffres tout plus recherchés, les qualités communes restent calmes ; les tissus lourds sont également d'un écoulement peu facile.

quelque les fabricants refusent des ordres à une fraction en dessous des pleins prix. En filés les prix sont fermement tenus, mais on ne cite pas beaucoup d'affaires ni pour la consommation ni pour l'exportation.

PERFECTIONNEMENTS INDUSTRIELS

Essoreuse-laveuse. — Par M. TOURNIER.

Ce procédé consiste dans l'application au lavage des matières textiles, filées ou tissées, de l'hydro-extracteur. Un cylindre ajouré, placé au centre du panier, reçoit l'eau de lavage par un tuyau débouché par un robinet, et le liquide pénètre ainsi dans les parties de la masse fibreuse en s'échappant à la périphérie. Mais, lorsque l'hydro-extracteur est utilisé au lavage, M. Tournier adapte à la commande un mécanisme à vitesse ralentie.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX. — Nous avons dit que les funérailles de T. C. F. Frédéric, directeur de l'École de Roubaix, de Lille et d'autres localités où le T. C. F. Frédéric avait passé et où il avait laissé les meilleurs souvenirs, des dames et des hommes. C's derniers qui étaient en grande partie des anciens élèves de T. C. F. Frédéric ont été au nombre de cinquante jusqu'à ce jour. Les membres du Comité des Ecoles libres avaient tous également à assister au obèques. La société chorale de la paroisse Notre-Dame a chanté, dans l'église tendue de noir, la messe de Requiem avec solennité et un accord parfait.

Une foule toute sympathique s'était pressée sur le parcours du cortège funèbre. Aucun discours n'a été prononcé au cimetière. Il était inutile, du reste, de faire l'éloge du frère Frédéric. Les cercueils ont été déposés dans un local laissé à Roubaix, comme parait, assez sans qu'il soit besoin de retracer cette vie toute de labeur et de bienveillance envers les enfants.

Le dignitaire à laquelle appartenait le T. C. F. Frédéric se composait de quatre garçons qui tous sont devenus religieux, et trois filles dont deux sont également religieuses. L'aïeule, une aveugle, était venue dimanche dernier, pour l'enterrement, de son frère. Lorsqu'elle est arrivée à Roubaix on a dû lui apprendre hélas, la triste nouvelle.

Toute la famille du frère Frédéric, y compris la tante avariée, assistait aux funérailles et offrait un spectacle touchant.

Trois adjudications ont eu lieu mardi, à 11 heures du matin, dans l'une des salles de l'hôtel-ville de Roubaix. En voici le résultat : **Construction d'un casernement.** — Le devis s'élevait à la somme de 4.500 francs. M. Louis Colla, de Lille, a offert un rabais de 110 0/0. M. Oran-L'hoer, de Lille, 12 0/0 ; M. Charles Lamou, de Roubaix, 15 0/0. Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

Boite de filles de la rue des Anges. — Appropriation des combles. — Devis, 4.197 fr. 69. M. Emile Margès de Croix a offert un rabais de 5 0/0 ; M. J.-B. Degrève de Roubaix, 7 0/0 ; M. A. Féy, de Valenciennes, 8 0/0. Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

Division de la maison d'habitation de l'école de filles, rue de Soubise. — Devis 3.891 fr. 37. M. Emile Margès de Croix, a offert un rabais de 2 0/0 ; M. J.-B. Degrève, de Roubaix, 4 0/0. Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

Société de géographie. — La seconde série de conférences géographiques s'ouvrira, le 12 janvier, à huit heures et demie du soir, dans le local de la Bourse, et sera faite par M. A. Merchier, professeur d'histoire au lycée de Lille. M. Merchier a choisi pour sujet : *La Mésoptamie, une civilisation contemporaine de la Bible.*

Conférence du samedi 19 janvier 1889 : *La Bulgarie, conditions sociales et économiques*, par M. Louis Légar, professeur de langues orientales à la Sorbonne.

Conférence du samedi 26 janvier 1889 : *Singapour*, par M. J.-M. Lauré, de Singapour. Conférence du samedi 2 février 1889 : *La France au Soudan*, par M. Gaston des Fosses, avocat à la Cour d'appel, président de section à la Société de Géographie commerciale de Paris.

Toutes ces conférences seront accompagnées de projections à la lumière oxygénée.

Suicide d'un fillois à Roubaix. — Mercredi le quartier de la rue du Chemin-de-Fer a été mis en émoi par la mort d'un jeune homme qui avait eu lieu à l'instaurant de la *Restric d'André*, que le feu par M. Cateau, rue de Chemin-de-Fer, 36, dans des circonstances singulières.

Mardi, vers deux heures de l'après-midi, un monsieur bien dressé et d'aspect distingué, de Roubaix, fit s'adresser à M. Guillemin pour y demander une chambre chauffée. M. Guillemin n'ayant pas à ce moment de chambre préparée, défusa le visiteur. Celui-ci se rendit ensuite chez M. Gara d'ici à l'instaurant de l'après-midi, où il fit la même demande et où il reçut la même réponse.

Dans ce dernier établissement, on lui indiqua